

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	Les concentrations en particules fines PM10 et PM2.5 ont légèrement diminué depuis hier. Les concentrations en particules PM10 aujourd'hui à 12h00 sont de : - 169.3 µg/m ³ sur la station de Kourou ; - 134.9 µg/m ³ sur la station de Cayenne ; - 140.0 µg/m ³ sur la station de Matoury. Compte tenu de l'intensité de l'épisode de pollution atmosphérique par les brumes Sahariennes, le dépassement du SA est bien constaté pour aujourd'hui sur nos 3 stations.
Prévisions	Selon nos paramètres de prévision, les concentrations en particules fines PM10 et PM2.5 devraient diminuer mais toujours avec un <u>dépassement du seuil d'alerte</u> prévu pour la journée de <u>demain 23/02/2021</u> sur les stations de l'île de Cayenne et de Kourou.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).